

## Lettre aux adhérents COVID19 – 24 avril 2020

Chers adhérents, chers amis

Notre association a toujours été mobilisée et engagée dans la recherche de propositions et d'innovations au profit des jeunes que nous accompagnons.

Cette quête continue aussi en période de COVID19 et nous avons d'ailleurs été surpris des déclarations de Monsieur Taquet, Secrétaire d'Etat en charge de la Protection de l'enfance au nom de Madame Cluzel, Secrétaire d'Etat en charge des personnes handicapées qui évoquait seulement des difficultés rencontrées entre la protection de l'enfance et le médico-social, considérant au travers d'une interview que les dysfonctionnements ne relèveraient que de la seule responsabilité des établissements médico-sociaux.

Dans un courrier que j'ai adressé aux deux secrétaires d'Etat le 31 mars dernier, j'ai exprimé que cette position ne nous semblait pas juste et ne reflétait pas la réalité en m'appuyant sur les nombreux retours de terrains que nous avons pu recueillir. Cette période de crise exacerbe sans doute les dysfonctionnements structurels de la protection de l'enfance néanmoins les dispositifs ITEP ne peuvent pas être le réceptacle du manque de moyens de nos collègues de la protection de l'enfance. Vous pouvez retrouver l'ensemble de ce courrier en vous connectant sur le site de l'AIRE.

Par ailleurs, le Président de la république a annoncé la fin du confinement le 11 mai prochain. L'AIRE élabore une contribution à l'attention du secrétariat d'Etat des personnes en situation de handicap et proposera des mesures pour la sortie progressive du confinement. L'objectif est que les futures mesures annoncées prennent en compte les droits et les besoins des enfants en situation de handicap psychologique que nous accompagnons ainsi que de leur famille. Nous vous la communiquerons dans notre prochaine newsletter.

Sachez aussi que nous avons créé une [Boîte à outils COVID19](#) qui recense :

1. Bonne pratiques et contacts
2. Conventions
3. Témoignages
4. Accompagnement des enfants
5. Foire aux questions

Vous pouvez retrouver cette boîte à outils sur notre site internet.

Par ailleurs, [La fondation de France](#), au sein d'une alliance « tous unis contre le virus » propose de financer des projets de recherche et de soutenir des acteurs de terrain et des associations qui œuvrent auprès des plus vulnérables en cette période de COVID19. Si vous souhaitez plus d'informations c'est [ici](#)

Enfin, veuillez lire certains de vos témoignages :

**Agnès Gucker - Directrice Institut Etienne Leclercq - DITEP à Croix , Hauts de France**

Depuis le 16 mars, une plateforme Thérapeutique , Educative et Pédagogique a été mise en place suite aux consignes de fermeture de l'ARS HDF et de l'Education Nationale des accueils de jour, internat de semaine et classes. La plateforme pédagogique est sur Classroom avec une ouverture de 8h à 20h. Un suivi éducatif, thérapeutique et pédagogique est coordonné. Chaque enfant est appelé une fois par jour par son éducateur référent et suivant ses besoins est mis en contact avec un thérapeute qui intervient en visio si possible sinon par téléphone. Nous sommes en contact avec les parents par SMS pour diffuser les informations d'ordre général et téléphone à travers une astreinte 7j/7 de 9h à 17h. Sur les 120 enfants accueillis au DITEP. Notre pédo-psychiatre contacte également les familles pour s'assurer de la bonne prise des traitements. Nous venons de recenser les difficultés de connexion pour certaines familles et recherchons des solutions en prévoyant de fournir des tablettes et imprimantes car certaines écoles extérieures demandent des devoirs qui nécessitent une impression. Dernière précision lorsque nous avons suspendu notre accueil physique, nous nous sommes assurés que chaque enfant était accueilli, et depuis nous veillons à interroger régulièrement les familles sur des solutions de repli si l'un des aidants venaient à tomber malade.

**Delphine MILANESE Dispositif ITEP Lamoricière, Pays de la Loire**

Nous avons mis en place une réponse graduée à 5 niveaux d'intervention : de l'appel téléphonique en passant par les vidéos Youtube, la livraison à domicile de matériel pédagogique ou éducatif, jusqu'à l'intervention directe auprès de l'enfant ou sa famille à titre préventif et même l'accueil en internat 7/7 si nécessaire.

**Yohan Devillers, Directeur DITEP Marangé, La Réunion**

La crise sanitaire que nous traversons a bouleversé en très peu de temps nos modes d'intervention, nécessitant une refonte majeure de notre organisation pour répondre aux besoins des jeunes accompagnés dans un environnement contraint par les effets du confinement. Ainsi notre équipe pluridisciplinaire maintien des liens réguliers avec les jeunes et leur famille grâce aux nouvelles technologies (visio, réseaux sociaux, blog, jeux et sports en ligne, padlets...) et peut intervenir également au domicile lorsque la situation l'exige. Nous assurons également un soutien thérapeutique grâce à la présence quotidienne de nos psychologues qui peuvent s'entretenir avec les jeunes via un système de visioconférence et assurer un soutien aux équipes qui sont à pied d'œuvre. Notre médecin peut se rendre à domicile pour s'assurer de l'observance des traitements et proposer un temps d'écoute et d'étayage aux aidants. Au niveau de l'institution, nous avons maintenu un numéro d'astreinte avec une présence sur site de l'assistante sociale pour les liens avec l'ASE et les familles, mais également la possibilité, en lien étroit avec l'ARS Océan Indien, d'accueillir sur site en individuel et sur une demi-journée, des jeunes pour des séquences de répit, de pause dans un cadre sanitaire strict.

Cette mise en œuvre effective et réactive a pu se faire aussi grâce au soutien financier de la Fondation de France pour l'achat de matériel informatique destiné aux jeunes en situation d'isolement et de précarité sociale.

En ma qualité de président d'AIRE je vous assure une nouvelle fois de mon soutien, vous remercie pour votre engagement et vous assure que tous les administrateurs et administratrices sont actifs pour permettre une continuité de nos instances et assurer le soutien que nous vous devons.

